

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Rebuts-Tournois : Trois mois : 25 fr. Six mois : 48 fr. Un an : 80 fr.

Hors, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, etc. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

COURSES DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with 2 columns: Date (7 Juin, 8 Juin) and various financial data points.

Services particuliers du Journal de Roubaix.

Table listing various services and their costs, such as Banque de France, Crédit Foncier, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 8 juin. Change sur Londres 4.88 0/0; change sur Paris, 5.13 0/0.

ROUBAIX 9 JUIN 1877.

Une mesure préservatrice.

Oui, nous acceptons la liberté de l'erreur, mais nous reprouvons la liberté du mensonge, et nous approuvons le ministre de l'intérieur d'avoir adressé aux préfets, une circulaire concernant le colportage et la vente des écrits périodiques, brochures ou livres.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 9 Juin 1877

LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE IV (suite) Elle m'a dit qu'elle vous aime de tout son cœur, que votre bénédiction lui manque, qu'elle espérait vous voir au dîner de fiançailles qui aura lieu après-demain, et qu'elle ne se pardonnerait jamais de vous avoir fait de la peine.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annouces : la ligne... Réclames :... Faits divers :...

Les abonnements et les annonces sont remis à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

miens accumulent les injures ; les seconds rient jaune. Laissons crier et injurier, même nous dirons que ces cris ont quelque chose qui nous réjouit ; ces gens-là ne criaient pas de cette façon s'il ne s'étaient pas produit un fait heureux pour les conservateurs.

Or, nous n'avons qu'à nous rappeler comment s'est organisée la propagande républicaine pour les périodes électorales, et la diffusion des petites brochures socialistes ; nous jugerons ainsi l'importance de la mesure ministérielle. Ce n'est pas seulement chez nous que l'organisation était complète ; nous la retrouvons dans tous les cantons de France.

Partout, il y avait des individus chargés de recevoir et distribuer les bulletins, les circulaires, les journaux émanant du comité central départemental, chaque comité de département se trouvant en relations directes avec les comités parisiens. Qui ne connaît ces petites brochures sortant d'une officine que nous n'avons pas besoin de nommer et qui, officiellement, se vendaient 10 et même 5 centimes, mais le plus souvent étaient répandues, parlant, gratuitement, à des centaines de milliers. Et l'on sait qui faisait les fonds de cette propagande révolutionnaire.

Le colporteur qui parcourait les campagnes, le vendeur en plein air établi dans les rues des villes, grâce à la tolérance ou plutôt à la complicité de l'administration républicaine, devenaient les instruments actifs de propagande des doctrines subversives, anti-sociales, anti-religieuses. Les idées révolutionnaires s'attaquaient de tous les côtés, sous toutes les formes aux esprits naïfs, confiants ou aiguisés, et devenaient un moyen de satisfaction aux mauvaises passions ; elles s'infiltraient partout par les mille petits canaux des habitudes quotidiennes.

Le travail de décomposition sociale avançait rapidement et se généralisait, envahissant les régions qui avaient été jusqu'alors préservées. Il était temps d'aviser. Encore une fois nous ne pouvons que féliciter le ministre d'avoir adopté une mesure qui arrêtera le flot des mensonges de la propagande radicale et irréligieuse.

ALEXANDRE WATTEAU.

M. Thiers et la Lanterne.

On lit dans la Constitutionnel : Qui est-ce qui s'étonnera désormais de quelque chose après avoir lu dans la Lanterne (numéro d'aujourd'hui) cette ligne concernant M. Thiers : « Jamais la santé de l'illustre homme d'Etat n'a été meilleure. » Ne voilà-t-elle pas de ces lignes qui valent à elles seules un long poème ?

Toute l'épée de ce mythe prodigieux incompréhensible, qu'on appelle : « l'Union républicaine, » tient dans cette ligne-là. Pour la secte républicaine, dont la Lanterne est l'un des organes autorisés et authentiques, M. Thiers a été successivement : Un bandit et un assassin, déclaré hors la loi, non-seulement dans sa per-

sonne, mais dans ses immeubles et ses meubles ; Un « sinistre vieillard » ; Un « cheval de renfort » ; Il est actuellement un illustre homme d'Etat.

La Lanterne, journal du citoyen X...y, lequel passe pour avoir, dans les temps, coopéré par voie de conseils et d'exhortations à la destruction sommaire de l'hôtel de la place Saint-Georges, la Lanterne donne à M. Thiers une qualification classique, sacramentelle, que les journaux du centre gauche avaient mise en circulation, et que nous-même avons toujours reconnue pour être d'un aloi légitime.

Un dessous de cartes

Un de nos amis, très au courant des affaires politiques et voyageant aujourd'hui en Angleterre, nous adresse une lettre fort intéressante, dont nous extrayons les passages suivants : « Je n'ai pas recherché les motifs qui portent la presse radicale française à aller puiser dans les correspondances des journaux étrangers (correspondances écrites à Paris, et qui y reviennent ensuite comme l'expression de l'opinion de l'Europe) des occasions d'attaquer la conduite du Maréchal. Je vous dirai seulement les motifs qui expliquent les articles malveillants d'une certaine partie de la presse anglaise.

« L'arrivé de M. Jules Simon aux affaires a été, sans que le public s'en doutât, tout autant le résultat d'une campagne économique que d'une campagne politique. Au moment où le renouvellement des traités de commerce allait donner au cabinet français une influence considérable sur les modifications à apporter dans les tarifs des douanes, on a cherché le successeur de M. Michel Chevalier, et on n'avait trouvé rien de mieux que de faire entrer dans le cabinet à côté de M. Decazes, libéral-économiste comme vicelieur, M. Jules Simon, engagé dans la question au même point de vue. En ayant le ministère de l'intérieur et le ministère de l'intérieur et le ministre des affaires étrangères, c'est-à-dire les deux plus importants, on pourrait arriver à une solution satisfaisante pour les intérêts anglais.

« Un Français, ayant habité Londres pendant longtemps et demeurant aujourd'hui à Paris dans le quartier des Champs-Élysées, a été l'agent inconscient, j'aime à le croire pour lui, de cette campagne. C'est chez lui qu'un rapprochement politique eut lieu entre M. Jules Simon et des hommes considérables, mais fort peu clairvoyants, appartenant au parti monarchique.

« A la suite de pourparlers dans lesquels M. Jules Simon donna de vagues assurances de dévouement éventuel à des personnages importants, il consentit, sur son cabinet, vous savez ensuite sa réponse à des intentions, et d'apprendre que les négociations pour les traités de commerce étaient engagées par une commission dans laquelle leurs intérêts n'étaient pas représentés. Aussi, lorsque les industriels anglais ont appris l'événement du ministère Jules Simon, leur désappointement n'a été égalé que par leur mauvais-humeur.

« Perdre aussi brusquement le fruit de leurs efforts, et voir disparaître en fumée leurs espérances les mieux fondées, c'était, pour le servir de l'expression triviale consacrée par l'usage, c'était le perdre, — aussi la campagne du mouvement politique du 16 mai a-t-elle été entreprise par un certain nombre de journaux anglais. Mais soyez-en bien convaincu, il n'y a là que la mauvaise humeur des libre-échangistes désappointés. »

M. Allain-Targé

ET LA GESTION DES RÉPUBLICAINS M. Allain-Targé publie aujourd'hui, dans la République française, une longue lettre dans laquelle il est facile de comprendre toutes les craintes qu'inspirent aux républicains le triste résultat auquel a abouti la discussion des chemins de fer.

L'Agence Havas avait publié, il y a quelques jours une lettre ainsi conçue : « Le ministre des travaux publics, désireux de répondre aux vœux exprimés par l'amem-

ment de M. Allain-Targé, et adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 23 mai 1877, prépare en ce moment un projet de loi concernant :

1° Le rachat par l'Etat de divers chemins de fer en souffrance de la région de l'Ouest ; 2° Leur rétrocession à la compagnie d'Orléans ; 3° La concession à cette même compagnie de nouvelles lignes d'intérêt général comptant les précédentes.

Pour hâter une solution si vivement désirée par le public, et être en mesure de présenter le projet en question aux Chambres dès leur rentrée, M. Paris vient d'insister auprès de la commission arbitrale chargée (en vertu des conventions passées avec les compagnies des sud et chemins de fer) de déterminer le prix du rachat, pour qu'elle termine son travail dans le plus bref délai possible.

C'est contre cette note que M. Targé croit devoir protester. Il est indigné de voir son nom à côté de celui du ministre des travaux publics. Quel que soit le projet qu'on prépare pour le rachat des chemins de l'Ouest, la Chambre ne le votera jamais, s'écrie-t-il. C'est bien là ce que savent malheureusement les porteurs d'obligations des diverses compagnies secondaires, qui ont vu leurs intérêts si indignement compromis par les républicains de la Chambre des députés.

M. Allain-Targé a eu raison d'écrire, car on ne saurait trop rappeler l'incapacité de cette Chambre dont les membres, en cas de dissolution, vont demander aux électeurs un renouvellement de leur mandat. Il faut qu'ils rencontrent en face d'eux des hommes qui puissent leur dire comment ils ont défendu les intérêts qui leur étaient confiés. On sait à quelles fatales discussions la Chambre des députés a employé son temps depuis la première réunion.

Le vote du budget a été un débat pitoyable, tout à fait nul au point de vue financier, et uniquement consacré à des mesquineries administratives ou à des attaques contre la religion.

Un seul projet vraiment important a été soumis à la Chambre des députés, c'est celui qui consiste dans le rachat, par la compagnie d'Orléans, des réseaux de l'Ouest, Vendée, Charentes, etc., et par la compagnie du Nord, de Lille à Valenciennes, etc.

La Chambre, sous le prétexte de ne pas favoriser les grandes compagnies, a refusé les projets qui lui avaient été soumis, et ce qu'elle y a de plus pitoyable, c'est qu'elle s'est reconnue incapable d'y fournir une autre. L'amendement Allain-Targé a été un échappatoire, une preuve d'incapacité, d'ignorance et d'impudence, et rien de plus.

Si on examine les résultats de cette discussion au point de vue des intérêts de cette masse de détenteurs des obligations ces lignes secondaires, on voit que la Compagnie de Lille à Valenciennes, ay. n't été déclarée en faillite, les obligations sont ruinées. Ceux de Rouen à Châlons trouvent dans le même cas. Les obligations du réseau d'Orléans à Châlons ont perdu 100 pour 100 de leur valeur. La Compagnie de la Vendée est sous le coup d'une demande de mise en faillite qui sera peut-être prononcée demain.

Les obligations des Charentes cotées 300 fr. sont tombées à 200 fr. La Compagnie lutte mal à sa position est difficile. Voilà le résultat le plus net produit par la Chambre des députés. C'est son incapacité qui est la cause des ruines nombreuses accumulées dans des œuvres essentiellement françaises productives pour le pays. Voilà ce que les électeurs ne doivent pas oublier. On nous parle toujours des affaires, et on prétend qu'elles pourraient prospérer sous la Ré-

publique. Cela est faux. Les républicains, en majorité à la Chambre des députés, ont commencé à ruiner les porteurs de titres de chemins de fer des lignes secondaires. Un jour, c'est aux grandes compagnies qu'ils s'adresseront. Un des Océans des vrais républicains n'était-il pas qu'il fallait mettre le feu au Grand-Livre de la dette publique. On a reculé, mais cette œuvre de ruine, l'incapacité républicaine l'accomplirait d'une autre façon.

Le secret de la comédie

Nous avons le secret de la candidature de M. Thiers, posée par M. Gambetta. Ce secret est dans le souvenir qu'ont gardé tous les députés de la gauche et du centre gauche, des conditions de la lutte électorale du 20 février 1876.

Dans cette lutte, il fut démontré que les neuf dixièmes de ces députés eussent échoué sans l'appui d'un nom populaire. Individuellement, tous étaient ou sans valeur, ou sans situation, ou sans prestige.

Le nom du maréchal de Mac-Mahon leur servit de drapeau. Tous s'en emparèrent, en même temps que les autres candidats conservateurs l'invoquaient avec non moins de vigueur, mais avec plus de sincérité.

Les électeurs se laissèrent prendre, dans trois cents collèges, aux manifestations des candidats républicains. Les sentiments exprimés par ces révolutionnaires déguisés étaient corrigés, aux yeux des masses, par l'hommage rendu au maréchal de Mac-Mahon, et la calomnie contre les conservateurs aidant, l'opinion publique, dans maints départements, se figura qu'il y avait plus à gagner à prendre des républicains rangés sous la bannière de l'illustre Maréchal, qu'à donner sa voix à des monarchistes soumis accidentellement au régime républicain.

C'était un raisonnement. On vota donc, avec un ensemble qui surprit les républicains eux-mêmes, pour les révolutionnaires contre les conservateurs. Il y eut bien des résistances, témoins les 150 députés conservateurs envoyés à Versailles, et témoins aussi les 150 élections où les vainqueurs ne distancèrent les vaincus que de quelques centaines de voix.

Le succès électoral des républicains au 20 février 1877 fut ainsi le résultat d'une duperie ! Ajoutons à cette duperie le désordre que causa dans les esprits la nouvelle fausseté, habilement répandue, de la nomination au Sénat d'une majorité révolutionnaire.

Tout concourut donc, en dehors des fautes administratives commises, à fausser le sentiment public et à tromper l'opinion des masses électorales. C'est cette comédie scandaleuse, que M. Gambetta a songé à renouveler, en prenant M. Thiers.

Il faut un nom à côté des noms de ses amis. Il faut un drapeau qui ne soit pas le drapeau de l'insurrection devant l'ennemi, ni le drapeau de la Commune. On est allé exhumé M. Thiers.

Bien usé le son écrié tout d'abord les amis de l'ex-dictateur et ceux de l'ex-président. — Mais qui prendre ? Grévy ? Il n'est pas connu. Crémieux ? Il est grotesque. Jules Simon ? Il vient de succomber sous le mépris général. Pelletan, Arago, Naquet, Floquet, Jules Ferry ? Ce sont des nullités qui ont cessé d'être méconnues. Qui encore ?

— Moi, a dit Gambetta, mais je suis impossible. Il me faut attendre. Le vieux Thiers est encore ce qu'il y a de mieux. Il y a toujours des naïfs qui l'appellent « libérateur du territoire ».

Nous rappellerons ses vingt-deux élections en 1871 : nous parlerons de la dignité de sa chute du 24 mai — une chute grotesque, soit dit entre parenthèses et dont nous avons tous le souvenir, le « cheval de renfort » ayant cru jusqu'à la dernière minute qu'on viendrait le rechercher — et nous rencontrerons encore des dupes qui, avec ce nom-là, couvriront l'insuffisance et la nullité de tous nos candidats !

Et, sur ce discours de Gambetta, l'exhumation de M. Thiers fut votée. Nous tenons de source absolument sûre le récit abrégé qu'on vient de lire des conciliabules, dans lesquels la candidature de M. Thiers a été posée.

Et qu'on remarque bien que cette candidature n'est pas effective, c'est-à-dire qu'il n'est pas dans l'intention des révolutionnaires d'en poursuivre les succès. Non. Il s'agit uniquement de favoriser des élections. Si le coup réussit, si les candidats radicaux sont élus, on jette à bas le vieux fétiche, et on passe instantanément à Gambetta.

Voilà la vérité. Nous n'inventons rien. Et si les journaux gambettistes disent le contraire ; si les députés du groupe gambettiste nient ces faits, nous leur poserons cette simple question : N'est-il pas vrai que les chefs du parti de l'extrême gauche ont repoussé le plan de l'ex-dictateur, en déclarant qu'ils ne voulaient ni du mensonge représenté par M. Thiers, ni de la réalité représentée par M. Gambetta ?

Congrès des ouvriers allemands

On mande de Cassel que dans sa dernière séance, le Congrès des ouvriers allemands libres a adopté le programme proposé par le docteur Max. Ce programme recommande à la législation d'améliorer la situation morale et matérielle de l'ouvrier, en le traitant à égalité des autres citoyens.

Les autres moyens d'arriver à ce but sont l'instruction gratuite du peuple, la protection de la loi accordée aux ouvriers, la création obligatoire du conseil de prud'hommes, la reconnaissance légale des associations ouvrières, le refus de limiter la liberté de coalition et la suppression du travail dans les prisons, qui fait concurrence aux ouvriers libres. Aux particuliers et aux sociétés, il est recommandé de travailler à l'établissement des bons rapports entre les patrons et les ouvriers, de favoriser l'instruction des apprentis, la création de cours d'adultes, de caisses de secours et d'invalides, et de combattre toutes les tendances ayant pour but la domination d'une classe sur les autres.

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 7 juin 1877. On a été un peu surpris de voir paraître ce matin au Journal officiel, un décret convoquant pour le premier juillet la 2<sup>e</sup> circonscription du collège électoral de Béthune. On n'a pas manqué de faire mille suppositions et notamment de dire que le gouvernement reconçoit à la dissolution. Ces commentaires n'ont que cinq mots : « Ne perds pas une minute. »

Effrayé, Michel ouvrit la lettre, qui était aussi de son frère ; celle-ci, dont la date était de trois jours antérieure au télégramme, était ainsi conçue : « Mon cher frère, c'est ton amitié seule qui peut m'épargner une des plus vives douleurs et le plus cruel remords de mon existence. Aussi je n'hésite pas à te demander un très-grand service que tu peux me rendre, je te prie, sans te faire de tort aux yeux de tes chefs.

Mais je ferais mieux de commencer par le commencement. Il y a huit ans, deux ans après la malheureuse rupture de mon mariage, je fis connaissance avec une jeune fille, telle qu'on peut désirer sa femme. Une seule chose parlait contre elle — sa naissance. Elle était fille illégitime d'un prince K... qui, du reste, avait eu d'elle le plus grand soin. Je n'eus pas le courage de braver l'opinion et de lui proposer de m'épouser. Peut-être la rupture inconcevable de mon mariage fut-elle pour quelque chose dans ma répugnance à cette union : je ne voulais pas qu'on pût voir dans cette mésalliance un pis-aller. Condamné moi si tu veux, tu auras sans doute raison, mais épargne-moi les reproches, car je suis bien puni. Elle n'en fut pas moins pour moi une femme irréprochable. Pour son enfant, car elle mit au monde une petite fille, il y a bientôt trois ans, — elle fut une mère non moins parfaite. Elle fut,

dis-je, car je viens d'apprendre qu'elle est morte subitement, le mois dernier, de la rupture d'un anévrisme. Les gens chez qui elle logeait se sont bien gardés de m'en informer ; ils ont d'abord fait main basse sur tout ce qu'elle possédait, — et je l'ai appris par hasard ! Ma pauvre petite fille est dans un dénuement absolu, mal nourrie, à peine vêtue, et battue, Michel ; cette enfant de ma chair et de mon sang est battue par ma faute, à moi, misérable qui n'ai su être père qu'à moitié.

(A suivre).